



# INFO

## JUVIGNY

### Août 2026

### Edito

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La commune est en action : chantiers au chef-lieu, attention portée à l'école, préparation de l'arrivée des nouveaux habitants, analyse et projections financières, planification du travail sur le mandat pour la commune et pour l'agglomération.

Beaucoup de sujets en cours de réalisation et d'autres ouverts à la réflexion. Car les projets prennent du temps (trop de temps ?) et surtout engagent le territoire et ses habitants, car tout simplement au plus près de leur vie sociale.

Une commune est sans doute LA collectivité qui se doit de réfléchir sur le temps long. Nous nous efforçons de le faire à Juvigny dans la continuité des mandatures précédentes, pour nous rendre le chemin plus facile et au meilleur coût lorsqu'il faut concrétiser les projets.

Nous en partagerons les avancées et vos suggestions au cours de l'automne à l'occasion d'une réunion publique et d'autres rendez-vous plus thématiques et plus ponctuels.

A cette époque, les certitudes seront a priori plus importantes et l'agenda de la commune plus établi.

Au-delà de nos propres investissements en cours, les contraintes du moment sont significatives du fait des ressources qui nous sont allouées, mais surtout des tensions économiques, politiques, environnementales et de l'instabilité législative ou réglementaire qui pèsent sur nos choix.

Pour autant, il faut continuer à rester dans l'action et à réfléchir à la suite. S'occuper du court et du long terme, c'est le meilleur chemin pour ne pas être gagné par l'inertie et la complexité du monde.

En attendant, profitons d'un moment de pause et de partage que peuvent offrir les vacances estivales ou un simple weekend prolongé.

Bel été et belle rentrée par avance.

Votre équipe municipale

### Sommaire

Ecole et Périscolaire - Page 2 et 3

Projets - Page 4

Affaires communales - Page 4 à 6

Budget - Page 7 et 8

Associations - Page 9

Gens de Juvigny - Page 10

Agglo - Page 11

Agenda - Page 12



*La fête de l'école et son activité frites*

# Ecole et Péri-scolaire

## Fête de l'école

Cette année, la fête de l'école s'est exceptionnellement déroulée sur la place du village, le 27 juin dernier.

Pour permettre à tous les enfants et à leurs parents de profiter pleinement de cette belle journée, le Sou de l'école avait installé ses stands au cœur du chef-lieu.

Les enseignantes ont ensuite pris les rênes du spectacle, préparé avec enthousiasme par les élèves des trois classes.



L'équipe péri-scolaire avait également prévu de nombreuses animations et jeux de kermesse, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.

La chaleur était au rendez-vous, même très présente ! Mais, cela n'a pas empêché enfants, parents et équipe éducative de profiter pleinement de ce beau moment de partage.

Une belle façon de terminer l'année scolaire tous ensemble !



## Centre de Loisirs et camp d'été

Début de juillet, une première semaine au centre de loisirs a permis aux enfants d'aller à la piscine de la Roche-sur-Foron et au Parc d'Andilly. Le reste de la semaine a été occupé par diverses activités : cuisine, jeux d'eau, expériences scientifiques, lâcher de ballons, etc.

Le Centre de loisirs est également ouvert du 24 au 26 août avec une sortie au Domaine des fauves, aux Abrets. Pour les enfants âgés de 9 ans et plus, un séjour à l'alpage de Serraval est prévu les 27 et 28 août.



## La rentrée scolaire 2026

61 enfants seront accueillis par l'équipe enseignante et l'équipe péri-scolaire, dès le mardi 1<sup>er</sup> septembre, à 8h20 à l'école pour les classes primaires et 10h pour les maternelles.

Pour ces 3 classes, la répartition des élèves par niveau reste de la responsabilité de l'équipe enseignante :

- Maternelles : 7 petites sections, 5 moyennes sections, 12 grandes sections
- Classe des moyens : 7 CP et 10 CE2.
- Classe des grands : 4 CE1, 9 CM1 et 7 CM2

# Ecole et Péri-scolaire

## Rencontre avec les parents d'élèves

Dans le cadre de l'ouverture de la nouvelle salle polyvalente, l'équipe municipale a rencontré les parents d'élèves fin juin, pour partager l'avancement du projet, répondre à leurs questions et prendre en compte leurs suggestions.

Les élus ont expliqué les contraintes du chantier et toutes les attentions portées pour limiter les impacts sur la vie de l'école.

Pour l'essentiel, il s'agissait surtout de préciser comment les activités s'organiseront a priori, de la garderie aux Temps d'Activités Péri-scolaires en passant par la cantine, et quelles projections nous pouvions faire ensemble pour les rentrées scolaires des deux prochaines années.

Les élus travaillent aux divers aspects du fonctionnement de cet équipement. Une ouverture est envisagée au 1<sup>er</sup> trimestre 2027.

De nombreux points restent à traiter dans le cadre de cette ouverture – de l'équipement de la salle aux procédures et règlements.

En l'absence de l'extension de l'école qui devait offrir des espaces supplémentaires aux élèves, l'accès à la salle polyvalente sera donné en priorité aux activités scolaires et péri-scolaires.

Cette réunion a aussi été l'occasion de répondre aux questions plus générales sur la gestion actuelle du service péri-scolaire et de l'école.

Les activités le mercredi après-midi sont à l'étude pour la rentrée 2027, en fonction de la croissance démographique à venir, tout en prévoyant un encadrement adapté des enfants.

Actuellement, les pratiques sportives ont lieu soit en extérieur, soit dans le gymnase aménagé au sous-sol de la mairie. Les activités seront plus faciles à gérer une fois la salle polyvalente ouverte.

La mairie confirme ne rencontrer aucune difficulté à assurer le budget de l'école et la fourniture du matériel ou consommables utiles à son activité, pour peu que les besoins soient partagés et anticipés par l'équipe enseignante.

Cette rencontre s'est conclue par une visite du chantier de la salle polyvalente.

Nous renouvellerons ce tour d'horizon auprès des parents d'élèves à chaque fin d'année scolaire.



*Le chantier est en cours : place aux aménagements intérieurs, avant celui du parvis dans quelques mois.*

## Zoom sur les bâtiments de l'école

L'école comporte actuellement deux classes au sein du bâtiment existant et une installation provisoire à l'extérieur depuis l'ouverture d'une troisième classe il y a deux ans.

Compte-tenu de la planification financière de la commune et de ses ressources actuelles, le report de l'extension de l'école a été confirmé à l'occasion du démarrage du chantier de la nouvelle salle polyvalente.

En effet, il n'était pas possible d'engager cette partie du projet prévue initialement, à la suite des surcoûts et retards engendrés par les recours judiciaires successifs sur le projet de logements de La Savoie, les deux projets étant concomitants.

Cette installation temporaire devrait donc durer plusieurs années. Le projet initial sera mené à son terme lorsque les capacités financières permettront d'y répondre.

Dans l'intervalle, il est nécessaire de trouver une solution plus qualitative pour accueillir cette troisième classe dans de meilleures conditions.

La mairie travaille au remplacement de l'installation actuelle afin d'améliorer l'isolation, la climatisation et les économies d'énergie pour l'été comme pour l'hiver.

Une solution devrait être mise en œuvre d'ici la fin d'année 2026 ou début d'année 2027.

A suivre.

## Affaires communales

### Sortie des aînés

Début juin, une trentaine de nos aînés se sont retrouvés à Annecy. Au programme : visite des Fonderies Paccard qui interviennent sur la maintenance de l'église de Juvigny, repas sur le fameux bateau « Libellule », puis croisière sur le lac. Une journée appréciée aux vues des retours reçus en mairie.



## Projets

### La Savoie

Le chantier des logements collectifs de La Savoie se poursuit. Pour la partie promotion privée, des premiers bâtiments seront livrés en fin d'année 2026 voire début d'année 2027, avec une partie de la voirie.

Les logements sociaux et d'accèsion à la propriété seront livrés au second semestre 2027.

Bien entendu, le calendrier reste tributaire du bon avancement du chantier et des contraintes ponctuelles rencontrées. Celui-ci sera affiné courant septembre après des réunions de pilotage dont nous vous ferons part.

Au cours de l'automne, une réunion publique sera organisée afin de préciser l'agenda tout comme les actions à mener auprès des nouveaux arrivants, et la manière dont chacun à Juvigny pourrait participer à cet accueil. Dans ce but, l'équipe municipale travaille à la création d'un livret d'accueil ; première action concrète.

### La Salle polyvalente

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu en mai et juin pour étudier le fonctionnement futur de la salle polyvalente avec les enseignantes, le service périscolaire, les parents et les associations.

A coup sûr, ces échanges viennent enrichir la liste des points à prendre en compte.

### Visite préfectorale

Une partie des élus a reçu Madame la Sous-Préfète de Saint-Julien-en-Genevois courant juillet, pour faire un tour d'horizon des projets de la commune et remonter des informations et des besoins sur lesquels l'Etat peut appuyer la commune : accès aux financements, procédures techniques et facilités dans la gestion de la collectivité, développement économique et mobilités pendulaires.

### Elections sénatoriales

Le Sénat est un maillon essentiel pour les élus sur tous les sujets propres aux collectivités locales : financement, réglementation, coopérations locales, relations avec l'Etat. Il participe grandement à l'équilibre des institutions de la République.

Le Sénat est appelé à renouveler une partie de ses parlementaires - 3 sénatrices et sénateurs pour la Haute-Savoie. A Juvigny, 3 grands électeurs et électrices ont été désignés au sein du Conseil municipal pour prendre part au vote prévu fin septembre.

# Affaires communales

## Taille des haies et des arbres

L'été est là. Nous remercions chacun d'entre vous disposant de haies de les maintenir dans des proportions raisonnables pour qu'elles ne débordent en aucun cas sur les trottoirs et bords de routes.



Une hauteur de 2 mètres maximum depuis la base du sol, est acceptée pour les haies et arbres en limite de propriété, pour le respect du voisinage comme du caractère paysager de la commune.

Merci de respecter ces règles de bienséance entre voisins et usagers des voiries.

## Le bruit et les travaux extérieurs

Les travaux de bricolage bruyants menés par les particuliers (tondeuses, tronçonneuses, certains outillages portatifs, scies mécaniques, etc.) sont autorisés mais doivent être réalisés dans des conditions compatibles avec les bonnes relations de voisinage.



Pour mémoire, ci-dessous les horaires à respecter pour les engins motorisés et bruyants, selon l'arrêté 28-2009 du 24/09/2009, modifié par l'arrêté 49-2016 :

- Lundi au vendredi : 8h à 20h
- Samedi : 9h à 12h, puis 14h30 à 19h
- Dimanche et jours fériés : interdiction

Merci d'y veiller pour la tranquillité de chacun.

## Déclaration de travaux

Modification de façade, de volume, de clôtures, de fenêtres et portes, ajout d'abris, extensions, etc.

Selon les règles du Plan Local d'Urbanisme en vigueur, tous ces travaux doivent faire l'objet d'une Demande Préalable en mairie dite « DP ».

Il s'agit d'une obligation pour chacun d'entre nous.

Tous les travaux réalisés mais non conformes, impliqueraient une reprise de ceux-ci selon les règles d'urbanisme en cours sur la commune.

Déclaration d'urbanisme possible en ligne :

<https://gnau25.operis.fr/annemasselesvoirons/gnau/#/>

Vous ne savez pas si les travaux envisagés sont soumis à une DP ? Facile de ne pas se tromper, venez en mairie !

## Gestion de la canicule

L'équipe municipale et en particulier les membres de la commission « Vie Sociale », se sont mobilisés lors des premiers épisodes de canicule au printemps et à nouveau durant cet été.



Les personnes identifiées comme vulnérables sont appelées ou visitées pour s'assurer qu'elles disposent de bonnes conditions de logement face aux fortes chaleurs et sont suffisamment entourées si besoin.

Le sujet reste d'actualité pour l'équipe municipale, tout comme la solidarité qui doit être de mise entre voisins dans cette période tendue.

# Affaires communales

## Sécheresse

Préservons notre environnement : adoptons les bons réflexes face au risque d'incendie ! En période de sécheresse ou de canicule, la vigilance de tous est essentielle pour éviter tout départ de feu. Le département de la Haute-Savoie est bien concerné.

### Déchets verts : on ne brûle pas !

Le brûlage des déchets verts dans son jardin est interdit, sauf dérogation exceptionnelle. Que faire de vos branches, feuilles, tailles de haies et résidus de tonte ? Compostage, paillage, dépôt en déchetterie ou collecte

### La prévention est l'affaire de tous.

La protection de nos paysages, de nos habitations et de la biodiversité dépend largement de notre vigilance collective. En période de forte chaleur, de sécheresse ou de vent, chaque geste compte. Un comportement responsable peut empêcher un incendie, préserver des hectares de végétation et, surtout, sauver des vies.

Chaque geste compte pour protéger nos forêts et notre environnement. Plus d'infos sur les risques de feux de forêt et de végétation : [www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation](http://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation)

En cas de départ de feu, n'hésitez pas à le signaler auprès des services d'incendie et de secours.



GOVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

### AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues  
**loin de la végétation**



Jeter ses mégots **dans  
un cendrier** (et non au  
sol ou par la fenêtre  
de sa voiture)



Réaliser ses travaux  
**loin de la végétation**  
et **prévoir un  
extincteur** à portée  
de main



Stocker les matériaux et  
produits inflammables  
(bois, bouteilles de gaz)  
**dans un abri fermé,  
éloigné de l'habitation**

### ... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en **appelant  
le 112, le 18 ou le 114**  
(personnes malentendantes)  
et tenter de localiser le feu  
avec précision



S'abriter dans un bâtiment.  
**La voiture n'est pas un  
endroit sûr** car facilement  
inflammable



**Rester Informé de  
la situation** et écouter  
les consignes des secours  
et/ou de la mairie

Chaque  
geste compte



**AOÛT 2026**

# Budget 2026

Le budget **prévisionnel** 2026 a été voté le 10 mars 2026 par le Conseil Municipal, après un Débat d'Orientation Budgétaire assuré lors de la session précédente, et après un travail préparatoire en janvier et février avec les commissions et les services concernés.

## Le fonctionnement

Par rapport à l'année précédente, il faut retenir que les dépenses nettes de fonctionnement sont pratiquement identiques : 827 722 € (incluant les dotations aux amortissements) en 2026 contre 810 075 € en 2025, soit une augmentation de 2,17 %.

Un des postes en évolution est le chapitre relatif aux Charges financières positionnées à 39 971 € contre 18 810 € en 2025. Elles correspondent à un emprunt complémentaire permettant de partiellement financer l'opération dite « Extension des bâtiments publics ».

Les recettes de fonctionnement sont portées quant à elles, à 894 000 €.

## Les investissements

Pour les dépenses d'investissement, le budget 2026 a été voté à hauteur de 3 949 503 €, l'ensemble des montants s'entendant TTC.

Il s'agit cette année d'une hausse très significative reflétant pour sa quasi-totalité, l'opération la plus importante jamais engagée par la commune de Juvigny - « Extension des bâtiments publics », dans sa première partie : nouvelle salle polyvalente et cantine scolaire pour un montant total de 3 475 370 € sur l'année 2026. Des dépenses moindres avaient déjà été réalisées en 2025, essentiellement pour les études et les premiers aménagements.

Cette opération est financée par des subventions attendues à hauteur de 813 240 € et par un emprunt de 1 250 000 €, le reste devant être financé sur les fonds propres de la commune.

Ce premier volet prend également en compte l'emplacement de la chaufferie collective au bois intégrée au bâtiment, qui desservira mairie, école, salle polyvalente et logements de La Savoie.

Il est rappelé que la seconde partie du projet couvrant l'extension de l'école située derrière la salle polyvalente en construction, a été reportée sine die, compte tenu des hausses des matériaux et des coûts de mis en œuvre durant les 5 ans de suspension du projet, relatif aux recours judiciaires sur le projet des logements de La Savoie.

Bien entendu, la commune ne pouvait engager l'extension des équipements publics eux-mêmes sans avoir la certitude que les logements collectifs seraient lancés. Cette seconde partie du projet à mettre en œuvre est estimée aujourd'hui à 1,9 million d'euros.

Les engagements financiers pour la mise en œuvre de la seule salle polyvalente aujourd'hui équivalent à l'ensemble du projet – extension de l'école comprise, s'il avait été mené tel que prévu il y a plusieurs années déjà.

La seconde opération significative au budget cette année, s'élève à 226 800 € et correspondent aux dépenses d'acquisition du futur local de la bibliothèque et des parkings attenants, le tout situé au cœur des nouveaux logements. Ce lieu d'accueil sera bien entendu et plus que jamais ouvert à tous, actuels comme nouveaux habitants.

## Les taux

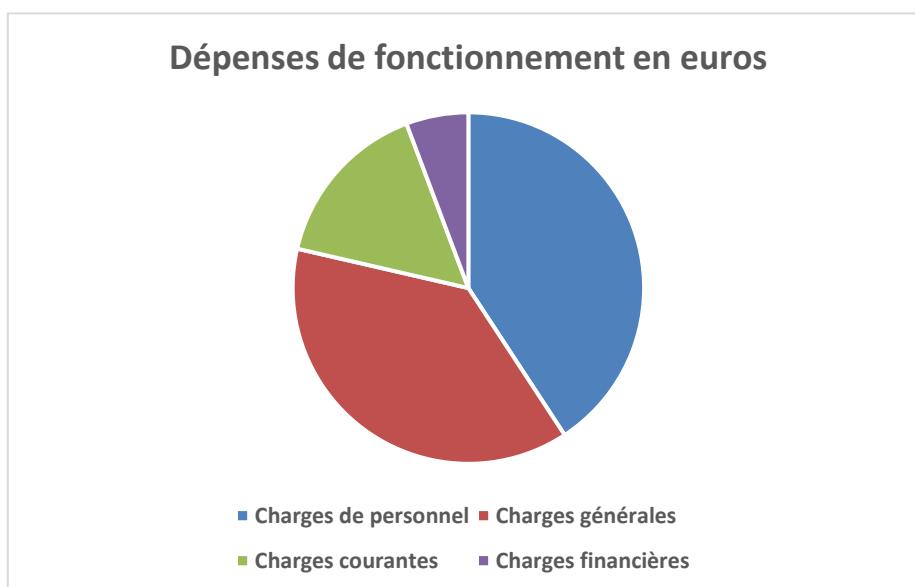
Les taux de taxes foncières et de taxes d'habitation restent identiques à 2025, soit pour la part communale : 23,35 % sur la taxe foncière sur le bâti, 54,48 % sur le non bâti, 11,27 % sur la taxe d'habitation.



# Budget 2026

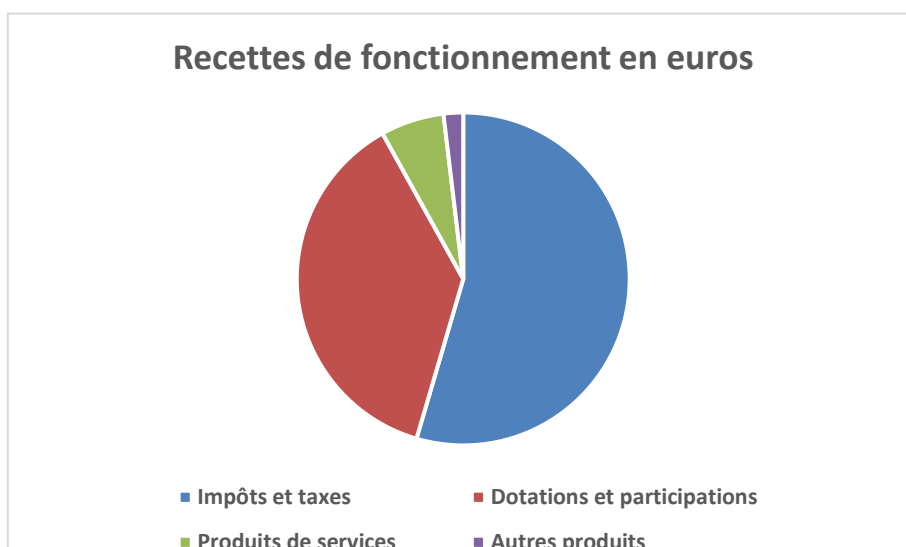
## Dépenses de fonctionnement : 785 000 €\* *\*Hors dotations aux amortissements*

- **Charges de personnel : 320 000 €** - Agents de la commune et services ponctuels.
- **Charges à caractère général : 297 000 €** - Dépenses courantes telles que les énergies, les fournitures et équipements divers, les frais d'entretien et de maintenance des installations.
- **Autres charges de gestion courantes : 123 000 €** - Les indemnités des élus, les cotisations et contributions de maintenance versées au Syndicat des énergies et du numérique de Haute-Savoie (Syane), les subventions aux associations, les services de prestataires.
- **Charges financières et assimilées : 45 000 €** - Les charges financières, inhérentes aux emprunts destinés au financement des investissements récents.



## Recettes de fonctionnement : 894 000 €

- **Impôts et taxes, fiscalité locale : 487 000 €** - Principales ressources de la commune, constituées de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti, et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Il s'agit également des recettes versées par l'Agglo au titre des compétences qui lui ont été transférées, des taxes sur les mutations de propriétés immobilières, etc.
- **Dotations et participations : 335 000 €** - Dotation de solidarité rurale, les subventions de la Caisse d'Allocations familiales, la compensation de la suppression de la taxe d'habitation et les Fonds Genevois,
- **Produits de services : 55 000 €** - Redevance du service périscolaire, vente de bois, locations de concessions.
- **Autres produits et divers : 17 000 €** - Locations et produits divers.



# Associations et animations

## A travers chants

20 ans, 60 choristes, de la joie partagée, du bonheur pour le chœur "À travers chants".

Une journée d'anniversaire aux Gets courant mai, deux concerts à Cranves-Sales en juin, à la Maison des sociétés, gentiment mise à disposition par son maire, Bernard Boccard.

Carton plein pour les deux concerts, ambiance assurée !



Et pour terminer la saison, la chorale s'est produite au "Théâtre de verdure" de Juvigny, suivi d'un pot de l'amitié.



Il reste encore en projet un concert pour les aînés de l'agglomération qui se déroulerait en octobre, probablement à l'église de Juvigny.

Rendez-vous cet automne pour notre plus grand plaisir et le vôtre !



## Bibliothèque de Juvigny

Située place de l'église, la bibliothèque animée par son équipe de bénévoles vous accueille tout au long de l'année, vacances comprises !

Ouverture toute l'année sauf jours fériés :

- Mardi : 17h - 19h (dès 16h30 pour les enfants en période scolaire)
- Samedi : 10h - 12h

Une boîte à livres « Retours » située au bas de l'escalier de la bibliothèque vous permet de rendre livres et documents hors des horaires d'ouverture.



Juvigny fait partie du réseau des bibliothèques d'Annemasse Agglo à l'origine de nombreuses initiatives : [www.bibliotheques-intermede.fr/](http://www.bibliotheques-intermede.fr/)

## Concours photo « J'aime ma commune »

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre commune ? Un paysage, une rue, un bâtiment, un détail, un moment partagé, un événement, une ambiance, un lieu où vous aimez vous promener, un souvenir, une saison...

À travers une photographie, les habitants sont invités à partager ce qu'ils aiment dans notre commune et à montrer notre village avec leur propre regard.



Plus de détails sur les modalités de ce concours à venir, sur notre site internet [www.juvigny74.fr](http://www.juvigny74.fr), dès la rentrée.

Vous pouvez commencer à y penser !

## Gens de Juvigny

### Nathan et Landry

Nathan Huard et Landry Guigonnat, deux jeunes de Juvigny depuis leur plus tendre enfance, partis peu de temps pour les études, sont revenus au village, pour vivre l'un « chez les Gay », l'autre au chef-lieu.

Ces deux garçons qui ont aujourd'hui 27 ans, ont débuté leur amitié en petite section à Saint-Cergues. En effet, à l'époque, les enfants de Juvigny étaient scolarisés dans la commune voisine pour les deux premières années.

Ils ne se sont jamais quittés depuis, car les deux petits gars se sont passionnés pour le rugby dès l'âge de 5 ans. Ils sont entrés au Rugby Club d'Annemasse et ont été sélectionnés pour jouer avec l'équipe de Haute-Savoie à l'occasion de tournois contre les autres départements : Savoie, Isère-Nord, Isère-Sud, Ain, etc.

Lors de leur année de seconde, ils ont joué le tournoi dit « des Montagnards » qui regroupe 4 équipes : Pays de Savoie, Ariège, Drôme-Ardèche et Corse. Ils ont remporté le tournoi ; l'un de leurs meilleurs souvenirs.

Après déjà 20 ans au club, ils évoluent aujourd'hui en régionale 1, 8ème division française. Landry est troisième ligne-aile et Nathan centre ou ailier. Donc Landry au combat et Nathan à la pointe de l'attaque.

Ils ont deux entraînements par semaine et un match tous les dimanches, hormis lors de la trêve hivernale. La saison commence mi-septembre et se termine fin mars.

Donc le Rugby Club d'Annemasse n'a rien à envier aux plus grands, on peut être fiers de nos sportifs locaux de l'Agglo et de Juvigny.

Pas de HAKA au club d'Annemasse mais des chants, sans oublier les chansons paillardes qui font partie de la culture rugbystique ! Pas de joueuses féminines non plus à Annemasse, mais pourquoi pas un jour. L'avenir nous le dira !

En attendant au club d'Annemasse, il existe un « Touch rugby », un rugby qui se joue sans plaquer où tout le monde est bienvenu. Avis aux amateurs et amatrices de ballon ovale !

Nous souhaitons plein de bonnes choses à nos deux représentants de la commune, Landry et Nathan sur les terrains et ailleurs. Merci à eux d'avoir joué le jeu de l'interview pour le journal communal et notre rubrique.



Landry, 2<sup>ème</sup> à gauche, Nathan, 1<sup>er</sup> à droite



En haut, Landry, 2<sup>ème</sup> à gauche, Nathan, 1<sup>er</sup> à droite



# L'Agglo

## Les espèces invasives

De mars à octobre, les tiques, ces acariens discrets, se trouvent dans les jardins privés, les parcs publics ou en forêt... en somme partout où il y a de l'herbe et des feuilles mortes. Certaines morsures sur la peau peuvent transmettre la maladie de Lyme.

Du printemps à l'automne, restez vigilants et suivez quelques règles pour vous protéger. Pour en savoir plus, un dossier complet sur toutes les espèces invasives : <https://www.annemasse-agglo.fr/je-lutte-contre-les-especes-exotiques-envahissantes>



## Le logement intergénérationnel

Vous avez plus de 60 ans et souhaitez partager votre logement avec un jeune de moins de 30 ans en échange de temps de présence et de moments de partage ?

Annemasse Agglo propose sur son territoire un service de cohabitation intergénérationnelle.

Vous souhaitez en savoir plus sur ce dispositif ? Rendez-vous sur [www.annemasse-agglo.fr/cohabitation-entre-generations](http://www.annemasse-agglo.fr/cohabitation-entre-generations) ou contactez Mélanie Zanforlini par téléphone au 06 22 58 89 77, ou encore par courriel à l'adresse [cohab.interge@annemasse-agglo.fr](mailto:cohab.interge@annemasse-agglo.fr).

## Ma Sécurité

Connaissez-vous la plateforme Ma Sécurité, guichet numérique de proximité pour faciliter les démarches liées à la sécurité du quotidien, lancée par le ministère de l'Intérieur ?

- Trouver le commissariat ou la brigade la plus proche
- Obtenir des conseils de prévention
- Signaler certaines situations
- Échanger avec un policier ou un gendarme via le tchat ou encore être orienté vers les interlocuteurs compétents selon votre situation : autant de services proposés par cette plateforme.

Service gratuit et accessible 24h/24 et 7j/7, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone : <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne>

## Les transports évoluent

Les transports d'Annemasse Agglo désormais sous la bananière du réseau Genevois français Mobilités regroupant les agglomérations d'Annemasse et Saint-Julien en Genevois, évolue pour la rentrée 2026 !

Afin de mieux répondre aux besoins des habitants, le réseau de transport fait évoluer son offre :

- des itinéraires plus lisibles et mieux connectés à la gare d'Annemasse et au tram 17 ;
- des amplitudes horaires élargies sur plusieurs lignes ;
- une desserte renforcée des communes de périphérie et des établissements scolaires ;
- des temps de parcours optimisés et 11% de courses annuelles supplémentaires.

Plus d'infos : <https://swll.to/XOCarFe> ou auprès de la Maison des Mobilités, place de la gare à Annemasse.

## Canicule

Les horaires d'accès aux déchetteries sont aménagés en fonction des épisodes de canicule à répétition, généralement dès 7h30 et jusqu'à 14h.

Une information est disponible sur le site internet d'Annemasse Agglo et celui de la commune.

Pour mémoire, la déchetterie de Saint-Cergues est fermée le mardi.

## Infos pratiques

Ayez le réflex TAD !



Le TAD (**Transport À la Demande**) est un service de transport public à la demande qui fonctionne comme une ligne de bus classique (avec des horaires définis) mais qu'il faut réserver au préalable pour informer les conducteurs et valider votre trajet. Deux trajets sont autorisés par jour et par personne.

Juvigny fait partie de la Zone A, avec ses points de rabattement à **Machilly-Gare** en connexion avec la ligne 7 et à **Altéa P+R** en connexion avec les lignes Tango et 7.

Tous les détails pour en savoir plus et s'inscrire, sur le site de la TAC – les transports de l'Agglo : [www.tac-mobilites.fr/nos-services/transport-la-demande](http://www.tac-mobilites.fr/nos-services/transport-la-demande)

### Opération Tranquillité Vacances

Tout au long de l'année et en particulier lors des vacances estivales, vous pouvez vous inscrire auprès de la Police Intercommunale des Voirons ou de la Gendarmerie, afin de signaler votre absence : les forces de l'ordre la prennent en compte lors de leurs tournées.

Sites internet dédiés : [www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R43241](http://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R43241) ou [www.cranves-sales.fr/wp-content/uploads/2024/07/fiche-OTV-PM.pdf](http://www.cranves-sales.fr/wp-content/uploads/2024/07/fiche-OTV-PM.pdf)



## Agenda

- **1er septembre à 8h20**, Rentrée scolaire, à l'école
- **5 septembre à 16h**, Fête du village, Place de l'église
- **27 septembre dès 8h**, Vide-greniers, au Chef-lieu
- **3 octobre**, Concert « A Travers Chants », à l'église
- **Courant décembre**, Arrivée et tournée du Père Noël, au départ de la place de l'église

## Accueil en mairie

Pour mémoire, les horaires de l'accueil en mairie :

- Lundi : 8h30 à 12h
- Mardi et jeudi : 15h à 18h
- Samedi : 9h à 12h - le 1er et 3ème samedi du mois

Site internet - [www.juvigny74.fr](http://www.juvigny74.fr)

Courriel : [mairie@juvigny74.fr](mailto:mairie@juvigny74.fr)

Page Facebook - [Commune de Juvigny -74](https://www.facebook.com/Commune.de.Juvigny-74)

Tél. : 04 50 37 30 67

## Accueil à l'Agglo

Pour l'accueil physique, 11 rue E. Zola à Annemasse

- Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
- Du mardi au vendredi : 8h30 à 17h, sans interruption

Et toujours le site interne d'Annemasse Agglo pour un certain nombre d'actualités utiles, en plus des démarches : [www.annemasse-agglo.fr](http://www.annemasse-agglo.fr)

## Conseil Municipal

Sauf contrainte particulière, il a lieu désormais tous les premiers jeudis du mois à 19h, en mairie. Les sessions sont ouvertes au public.

Les comptes-rendus sont disponibles sur le site internet de la commune [www.juvigny74.fr](http://www.juvigny74.fr) après leur validation.

## Contact Gendarmerie/Police

Merci de rester vigilant et de vérifier vos ouvertures et dispositifs pour dissuader tout cambriolage.

Dans tous les cas, contactez la Gendarmerie au 04 50 95 75 11 ou la Police Intercommunale au 04 50 39 97 90, afin de remonter l'information et permettre aux équipes d'intervention d'en tenir compte, et d'être conseillé.

Directeur de publication : Denis MAIRE

Comité de rédaction : Commission Communication - Dépôt légal : Août 2026. Ne peut être vendu.

Mairie de Juvigny - 305, route du Sorbier - 74100 JUVIGNY - Tél : 04 50 37 30 67

[mairie@juvigny74.fr](mailto:mairie@juvigny74.fr) – [www.juvigny74.fr](http://www.juvigny74.fr)